

Procès-verbal de la réunion du Comité directeur n° 4 du 29 avril 2017

**Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999**

Les membres du comité directeur de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 3 rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis le jeudi 29 avril 2017 au siège de la FFSA Paris sur convocation écrite du président en date du 18 avril 2017, conformément aux dispositions statutaires.

Présents

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Colette FERON GRENOUILLEAU	Secrétaire générale adjointe
Jean-Claude WACH	Trésorier
Henry ROIG	Trésorier adjoint
Roy COMPTE	Vice-président études, recherches et classification
Sandrine DESTOUCHES	Vice-présidente Communication et partenariats
Catherine FAYOLLET	Médecin fédéral national
Evelyne DIAZ	Vice-présidente Sport adapté jeunes
Sylviane AUGUSTE	Membre
Madeleine d'ENGREMONT	Membre
Claude GISSOT	Membre
Bruno HENNEBELLE	Membre
Richard MAGNETTE	Membre
Georges-Marie NACOUVALA	Membre
Yves OBIS	Membre

Invitée par le président

Marie-José LALLART

Assistait à la séance samedi après-midi:

Marie-Paule FERNEZ DTN

Le président accueille le vendredi à 18 heures les nouveaux membres du comité directeur élus à l'AG de Marne la Vallée.

Il leur propose que ce premier comité directeur de la mandature 2017-2021 soit consacré à une réflexion commune sur le fonctionnement du groupe qui aura pour mission de faire évoluer et mettre en œuvre le projet fédéral pour les 4 prochaines années.

Il souhaite échanger sur les grands dossiers que les élus devront suivre, sur la mise en place des commissions pour un fonctionnement efficace.

Enfin il demande que soient définis les grands principes de fonctionnement du comité directeur pour que cette instance de décision et de gouvernance réponde au mieux à sa mission.

1. Rôle et missions des élus du comité directeur

En premier lieu, quels sont pour l'ensemble des élus les éléments qui caractérisent la mission d'un élu national ?

Les membres, au cours d'un échange riche, listent quelques principes essentiels :

- Le rôle du comité directeur est bien de définir, de mettre en œuvre une politique et d'en suivre son application
- Les élus nationaux sont là pour s'assurer que les décisions sont appliquées dans les départements et les régions qu'ils sont amenés à visiter, côtoyer
- L'élu national n'est pas là pour représenter ses intérêts propres, ses préoccupations locales
- L'ensemble du groupe doit être solidaire après qu'une décision ait été prise. « Les membres du comité doivent tirer dans le même sens » !
- Il faut absolument éviter des possibles conflits d'intérêt entre un rôle d'élu et d'autres fonctions (lucratives ou non) à l'extérieur de la FFSA. Chaque membre doit être transparent sur l'utilisation éventuelle d'éléments de la FFSA à l'extérieur de la fédération et signer la chartre du dirigeant
- L'élu se doit d'appliquer à tout moment un devoir de réserve sur ce qui se dit en interne au comité directeur et respecter les décisions prises même contre son avis personnel
- L'élu doit avoir un positionnement et une façon d'entrer en relation respectueux avec les salariés du siège.

2. Echanges sur les enjeux d'avenir de la FFSA

En second lieu, un échange permet aux membres d'aborder les enjeux d'avenir de la FFSA à une période où le ministère prône en permanence le concept d'inclusion, de plus en plus de fédérations sportives demandent l'obtention de la délégation pour le sport handicap, le rôle du CPSF pourrait amener les deux fédérations fondatrices à ne plus prendre en charge une partie de leurs sportifs, laissés aux fédérations ordinaires. L'objectif de la FFSA n'est-elle pas de valoriser une pratique en toute sécurité d'un maximum de sportifs en situation de handicap mental et psychique dans un maximum de disciplines sportives sans pour autant écarter la possible intégration de ceux qui le souhaitent, qui en ont les possibilités, dans les clubs ordinaires. Mais vouloir faire de l'accueil des handicapés dans les clubs ordinaires un axe unique et idéologique ne peut répondre aux besoins et à l'épanouissement des personnes dont on a la charge.

La spécificité, l'expertise du Sport Adapté doivent être défendues à tout moment au sein du mouvement fédéral,

- D'abord dans la présentation de ses disciplines « sport adapté ». Ne faut-il pas désormais insister, dès 2017, à l'instar de l'appellation issue de la délégation ministérielle et notre appartenance au paralympisme sur du « Para Sport Adapté ». Ce changement de nom à décider par le comité directeur devrait nous amener à un changement de nom de la FFSA qui deviendrait « Fédération Française Para Sport Adapté ». Dans cette évolution, l'ensemble des disciplines devrait amener une nouvelle appellation générique, telle que « para football adapté, para équitation adaptée, para athlétisme adapté, para natation adaptée... »
- Ensuite dans ses relations à établir avec le mouvement ordinaire. L'ensemble des conventions doivent être revues et les contenus réécrits. L'objectif est de maintenir à la FFSA son entière autonomie dans le développement et l'organisation de ses disciplines sans dépendre d'une fédération ordinaire qui pourrait se prévaloir dans un premier temps de prendre en charge son sport pour les personnes handicapées pour ensuite en réclamer la délégation ministérielle.

Le mouvement fédéral SA est en pleine expansion. Toutefois il constate une grande différence entre les clubs qui se créent et adhèrent à la FFSA. Plus de 80% des nouveaux adhérents, sont des clubs ordinaires qui n'amènent aucune licence de dirigeant propre au SA car déjà licencié dans leur fédération d'origine et seulement un, voire deux licenciés sportifs. Il est urgent de travailler sur une vraie labellisation des clubs adhérents à la FFSA en prenant en compte un certain nombre de critères de qualité (encadrement spécifique, utilisation des classifications, variété des disciplines activités motrices et autres, etc...)

Le président souligne que désormais la FFSA va être gérée par le bureau des fédérations olympiques et paralympiques et non plus par celui des fédérations multisport et affinitaires. Ce qui constitue une évolution très symbolique dans la reconnaissance du positionnement de la FFSA.

3. Mise en place de commissions de travail pour la mandature 2017-2021

Après un échange entre les membres du comité directeur et sur une proposition du président, le comité adopte la liste des commissions suivantes. Elles contiennent les membres du comité qui se sont exprimés sur leur participation.

- Commission « Vie fédérale » (liaison siège CDSA et ligues et aide à la vie associative, conventions avec associations gestionnaires, fédérations sportives, formation des dirigeants, suivi des salariés, affiliations, licences, assurances, aspects juridiques du SA et contentieux, valorisation des bénévoles...)
Elus coordonnateurs : Henri Miao et Joël Renault
Membres : Jean-Claude Wach, Sylviane Auguste, Bruno Hennebelle, Yves Obis, Colette Féron Grenouilleau, Henry Roig, Georges-Marie Nacoulivala, Marie-José Lallart, Richard Magnette, ainsi que Manon Martel comme conseillère juridique
- Commission sportive appelée « Département Sports » (ensemble des activités sportives sport adapté, règlementation, arbitrage, championnats de France, sport santé...)
Elu coordonnateur : Marc Truffaut
Font partie du Département Sport, les membres du comité directeur ayant un rôle de référent dans une discipline SA
Compte tenu de l'importance du domaine du sport dans le fonctionnement fédéral et pour donner davantage de place de ce secteur aux réunions des comités directeurs, Marc Truffaut propose que l'on consacre les vendredis, veilles des comités directeurs, à ce domaine qu'il animera lui-même.
- Commission Sport Adapté Jeunes
Elu coordonnatrice : Evelyne Diaz
Membres : Georges-Marie Nacoulivala, Bruno Hennebelle, Sandrine Destouches, Henry Roig
- Commission « finances » :
Elu coordonnateur : Jean Claude Wach
Membres : Henry Roig, Richard Magnette
- Commission « Communication »
Elue coordonnatrice : Sandrine Destouches
Membres :
 - ✓ Communication externe : Sandrine Destouches
 - ✓ Communication interne : Colette Féron Grenouilleau
- Commission « Partenariats » (partenariats institutionnels médico-sociaux, recherches et suivi de partenaires financiers) :
Elu coordonnateur : Bruno Hennebelle
Membres : Sandrine Destouches, Colette Féron Grenouilleau, Henry Roig
- Commission « Formation, études, recherches et publications » (comprenant une sous-commission Formation, une sous-commission études recherches)
Elu coordonnateur : Roy Compte
Membres : Colette Féron Grenouilleau, Jean-Claude Wach (formations) Sandrine Destouches, Marie-José Lallart (études, recherches),
- Commission « Médicale » (commission restreinte, commission élargie aux kinés, psychologues et médecins régionaux) :
Médecin Fédéral : Catherine Fayollet
Kiné fédéral national : Mado d'Engremont
- Commission « Eligibilité / Classification » (comprenant 2 sous-commissions : une pour l'éligibilité nationale et internationale, (éligibilité pour participer aux activités sportives en France et à l'Inas ainsi que tous recours sur l'éligibilité en France), l'autre pour la classification.
Elu coordonnateur éligibilité nationale et internationale : Catherine Fayollet.
Membres : Mado, Claude Gissot, Sylviane Auguste, MJ Lallart
Elu coordonnateur classification : Roy Compte, même groupe

Le projet de mettre en place une commission « Evénements fédéraux » sera examiné lors d'une prochaine réunion.

Marc souligne enfin que le travail sur le **projet fédéral**, animé par Roy Compte, sera un travail transversal à tous les domaines et demandera la participation de tous les élus.

4. Mise en place des « référents sports »

Avant d'aborder la liste des élus référents sport, chargés de suivre les commissions sportives ou chargés de suivre une discipline sans commission, Marc Truffaut rappelle que désormais les élus qui seront positionnés comme référents dans des disciplines sportives remplaceront de fait le rôle de DSF qui a disparu. Ils devront être les garants de l'application de la politique fédérale dans ce sport.

- ✓ Athlétisme : Joël Renault/Georges-Marie Nacoulivala
- ✓ Football: Richard Magnette/Joël Renault
- ✓ Natation : Yves Obis
- ✓ Ski : Claude Gissot
- ✓ Basket-Ball : Richard Magnette/Mado d'Engremont
- ✓ Tennis Table : Sylviane Auguste/Colette Féron Grenouilleau
- ✓ Badminton : Sandrine Destouches
- ✓ Canoë Kayak : Henri Miau
- ✓ Equitation : Jean Claude Wach (la fédération d'équitation a demandé la délégation sur ce sport)
- ✓ Lutte : Marie José Lallart (chargé de mission par le président)
- ✓ Escalade : Evelyne Diaz
- ✓ Pétanque : Mado d'Engremont
- ✓ Sport Boules : Mado d'Engremont
- ✓ Tir à l'arc : Evelyne Diaz
- ✓ Judo : Henri Miau
- ✓ Tennis: Roy Compte
- ✓ Activités Motrices: Mado d'Engremont
- ✓ Handball: Henry Roig
- ✓ Gymnastique sportive: JC Wach
- ✓ Rugby: Colette Féron Grenouilleau
- ✓ Escrime: Marie José Lallart (chargée de mission par le président)
- ✓ Cyclisme, VTT : Yves Obis

Sports à suivre

- ✓ Aviron : Bruno Hennebelle
- ✓ Bowling: Sylviane Auguste
- ✓ Golf: Bruno Hennebelle (la fédération de golf a demandé la délégation sur ce sport)
- ✓ Boxe : George Marie Nacoulivala (la fédération de boxe a demandé la délégation sur ce sport)
- ✓ Voile: à voir par le département sport (la fédé de voile a demandé la délégation sur ce sport)
- ✓ Plongée : Henry Roig
- ✓ Taekwondo : à voir par le département sport

5. Composition du bureau de la FFSA

Conformément aux statuts fédéraux le comité directeur doit désigner en son sein un bureau chargé d'aider le président dans ses responsabilités. Sur proposition de Marc Truffaut, le bureau fédéral est ainsi adopté :

- Président délégué, Henri Miau
- Secrétaire général : Joël Renault
- Secrétaire générale adjointe : Colette Féron Grenouilleau
- Trésorier : Jean Claude Wach
- Trésorier adjoint : Henry Roig
- Vice-président Etudes recherches et classifications : Roy Compte
- Vice-présidente Communication et partenariats : Sandrine Destouches
- Vice-présidente Sport Adapté Jeunes : Evelyne Diaz
- Médecin fédéral National : Catherine Fayollet

6. Programme de réunions du comité directeur pour la fin 2017 :

Le comité directeur se réunira au minimum quatre fois dans l'année, du vendredi à 18h00 au samedi 16h30. Entre ces temps formels, les commissions se réuniront en tant que de besoin et travailleront en valorisant les moyens modernes de communication (Internet, Skype, réunions téléphoniques...)
Le président souhaite que la réservation des billets soit revue, l'agence Egencia coûtant assez cher pour la FFSA. Actuellement la réservation des billets internationaux est confiée à Mathilde.

7. Position particulière de deux membres du comité directeur :

Dans le cadre de la transparence entre les élus, Marc souhaite informer les membres du comité que deux élus ont obtenu de leurs employeurs une certaine facilité dans leur emploi du temps pour s'investir au sein de la FFSA durant cette mandature :

- le président bénéficie d'une mise à disposition de la FFSA d'un jour par semaine (soit environ 20% de son temps de travail) par son association gestionnaire, l'ACPEI de Chalons en Champagne
- Bruno Hennebelle a obtenu par son association gestionnaire « Domaine Emmanuelle » une mise à disposition de la FFSA pour environ 20% de son temps de travail

Enfin il souhaite que Marie-José Lallart soit invitée systématiquement au comité directeur jusqu'à l'AG prochaine au cours de laquelle elle présentera sa candidature.

Décision : le comité directeur donne son accord.

8. Informations diverses du président

- Assemblée Générale de l'INAS en Australie

30 pays ont participé à cette AG électorale (dont des nouveaux pays comme la Chine, la Suisse).

11 membres ont été élus au « Board ». **Marc Truffaut, président de la FFSA a été élu président de l'INAS.**

Il est à noter une évolution sensible de l'INAS à travers :

- La modification de ses statuts pour l'adhésion.
- L'adhésion de la fédération internationale de Taekwondo. Celle de la CIFSAC, présidée par Roy Compte le sera prochainement.
- La création de deux nouvelles classes : une pour des sportifs avec une trisomie 21, une pour des sportifs atteints d'autisme.

Le comité directeur félicite Marc Truffaut pour sa brillante élection et pour son investissement au sein de notre fédération internationale.

- Election prochaine au sein du CPSF

Le ministère des sports a proposé au CPSF de revoir son financement et de nommer un directeur de cabinet. C'est le directeur de cabinet du ministre qui prendra ce poste. Alain Minier, ancien DTN de la FFH, sera nommé cadre interfédéral au sein du CPSF en charge du lien entre les fédérations handicap et les fédérations ordinaires. Le poids du CPSF va être renforcé en France. Il va devenir « porteur du sport handicap », les fédérations fondatrices, la FFSA et la FF Handisport, risquant de devenir des « substituts ».

N'y a-t-il pas à craindre un processus de disparition des deux fédérations de sport handicap ?

Enfin, le CPSF installera prochainement ses bureaux à l'INSEP, quittant ainsi ceux d'Handisport.

Le président Truffaut, compte tenu de cette évolution et des transformations possibles dans notre monde sportif, propose au comité directeur de présenter quatre représentants de la FFSA, à la candidature au conseil d'administration du CPSF dont l'élection doit se tenir le 1er juin. Il propose que le comité directeur présente les noms suivants à l'AG électorale du CPSF : Sandrine Destouches, Roy Compte, Henri Miau, Marc Truffaut.

Décision : le comité directeur donne son accord.

- Elections du CNOSE

Aucun candidat n'a été présenté par la FFSA à la prochaine AG électorale. Le dossier d'Yves Foucault a été jugé irrecevable car il manquait la lettre de soutien de la FFSA. Cette irrecevabilité est due à une erreur administrative de la FFSA.

9. Affiliations

- 11 demandes d'affiliation, 3 complètes,

✓ Sont affiliées les associations suivantes :

72/30 UNION SPORTIVE D'ARNAGE SPORT ADAPTE

STADE AUGUSTE DELAUNERUE DES COLLEGES 72230 ARNAGE

26/12 ENTENTE ATOM'SPORTS TENNIS PIERRELATTE

CS GUSTAVE JAUME AVENUE PIERRE DE COUBERTIN 26700 PIERRELATTE

42/10 FOREZ ATHLETIC CLUB

24 RUE DES BULLIEUX 42160ANDREZIEUX-BOUTHEON

✓ Sont affiliées sous réserve de compléter leurs dossiers

21/10 CERCLE DES LUTTEURS BEAUNOIS

MAIRIE DE BEAUNE PLACE DE L'HOTEL DE VILLE 21200 BEAUNE

9G/10 AS DU COLLEGE DE NORMANDIE SECTION SA

BP 1746 78 RUE G. LEQUES 98874 PONT DES FRANÇAIS

9G/09 AIRAIN

NOUVILLE CHS ALBERT BOUSQUET BP 120 98800 NOUMEA

08/10 CLUB NAUTIQUE DE HAYBES - AVENTURE EVASION

ROUTE DEPARTEMENTAL 8051 08170 HAYBES

45/25 CERCLE JULES FERRY ATHLETISME

151 RUE MARCELIN BERTHELOT 45400 FLEURY LES AUBRAIS

46/20 FIGEAC EAU VIVE

CENTRE SOCIAL PLACE VIVAL 46100 FIGEAC

83/27 ARA LOISIRS ET SA EN CENTRE VAR

712 LES PLANTADES ENTRELASTEUX 83510 ST ANTONIN DU VAR

36/05 US LE POINCONNET BASKET

MAIRIE 36330 LE POINCONNET

✓ Est radiée :

74/06 LOISIRS ET SPORTS ADAPTES LES NARCISSES

10.Point de la directrice technique nationale, Marie Paule Fernez

- Convention d'objectifs

Elle est en légère baisse, notamment sur le médical (le financement des SMR n'est pas entièrement été utilisés en 2016).

On constate une évolution dans les modalités de financement des fédérations sportives. Des appels à projets sont lancés sur des thématiques pour un financement (à 80% des budgets présentés) allant de 2017 à 2019 :

• Sur l'accompagnement paralympique

- Repérage et détection impliquant les ligues et comités

- Le CNASEP de la FFSA, amplification du dispositif et des ramifications dans les territoires (90 000€demandés)

• Sur l'accompagnement et le développement des fédérations :

- Développement informatique pour gérer les compétitions FFSA (135 000€demandés)

Une présentation des activités de la CIFSAC a été faite au ministère. Une demande d'introduction d'épreuves réservées aux personnes en situation de handicap mental et psychique dans les prochains jeux de la francophonie a été faite. La demande sera portée par le ministère pour être défendue auprès du ministère de la francophonie, seul habilité à poser cette requête sur le plan international.

- Classification

La DTN souligne que les outils et le manuel d'utilisation sont finalisés par la DTN. Un envoi aux ligues et CDSA sera fait dans un premier temps, en leur demandant de transmettre ces documents aux associations de leur territoire et de les accompagner dans leur application.

- Règlement du Canoë-Kayak

Le premier règlement sous la nouvelle forme de classification est prêt. Un travail sera effectué avec Henri Miau puis validé par Claude Gissot et le Département Sport.

11. Commission de discipline de 1^è instance et d'appel

- Commission Première instance :
 - o Christian Glémarec
 - o Edmond Seuillard
 - o Jean-Luc Toussaint
 - o Alain Dejean
- Commission d'Appel
 - o George-Ray Jabalot
 - o Marie-France Chaumeil
 - o Jean-Noël Lethier
 - o Andrew Botheroyd
 - o Viviane Beltramelli

Décision : le comité directeur donne son accord.

12. Questions diverses

Diverses demandes ont été enregistrées par la FFSA :

- de la part de la ligue Martinique
 - une demande d'aide financière à hauteur de 3 730€ est sollicitée pour lui permettre de participer aux championnats de France de SAJ 2017. Sur le principe, le comité directeur n'est pas défavorable à ce type d'aide et d'utiliser des fonds prévus sur la ligne budgétaire DOM TOM. Mais attention à ne pas créer d'inégalité de traitement entre les différentes ligues des DOM TOM ainsi que les ligues de métropole.

Décisions

L'aide à la Martinique de 2 000€ à titre exceptionnel, est adoptée, moins 2 abstentions et 3 contre.

Un envoi du SA magazine sera effectué aux établissements de Martinique à partir d'un listing qui nous sera donné.

Georges-Marie Nacoulivala est désigné comme interlocuteur du comité directeur auprès des DOM et TOM.

- De la part du CDSA 85
Une avance financière a été sollicitée par ce CDSA en pleine restructuration. La nouvelle équipe qui reprend le CDSA se trouve confrontée à une situation de trésorerie catastrophique due à des dépenses inconsidérées de l'équipe dirigeante précédente. Un travail a été effectué par JC Wach et de Richard Magnette pour refaire les budgets prévisionnels du CDSA. La situation actuelle semble être mise en ordre. Mais une avance financière est nécessaire pour faire redémarrer le CDSA.

Décision : une avance de 10 000€ est accordée par la FFSA avec un plan de remboursement. Voté à l'unanimité.

- Demande d'adhésion à la CFH Européen. Le comité directeur refuse d'adhérer à cet organisme et décide de ne pas renouveler notre adhésion à IDAF.

Agenda du comité directeur pour 2017

9 et 10 juin / 22 et 23 septembre / 15 et 16 décembre
Semaine fédérale (S42) avec les présidents de ligues

RELEVÉ DE DECISIONS du comité directeur des 28 et 29 avril 2017

Décision	Personnes chargées du suivi
<p align="center">COMPOSITION DU BUREAU EXECUTIF</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président délégué : Henri Miau - Secrétaire général : Joël Renault - Secrétaire générale adjointe : Colette Féron Grenouilleau - Trésorier : Jean-Claude Wach - Trésorier adjoint : Henry Roig - Vice-président Etudes recherches et classifications : Roy Compte - Vice-présidente Communication et partenariats : Sandrine Destouches - Vice-présidente Sport Adapté Jeunes : Evelyne Diaz - Médecin fédéral National : Catherine Fayollet 	<p align="center">Marc TRUFFAUT</p>
<p>ELECTION AU CPSF Le comité directeur propose : Sandrine Destouches, Roy Compte, Henri Miau, Marc Truffaut</p>	<p align="center">Marc TRUFFAUT</p>
<p>MISE EN PLACE DES COMMISSIONS Voir PV</p>	<p align="center">Marc TRUFFAUT Henri MIAU Joël RENAULT</p>
<p>MISE EN PLACE DES REFERENTS SPORTS Voir PV</p>	<p align="center">Marc TRUFFAUT Henri MIAU Joël RENAULT</p>
<p>Commission de discipline de 1ère instance et d'appel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commission Première instance : <ul style="list-style-type: none"> o Christian Glémarec o Edmond Seuillard o Jean-Luc Toussaint o Alain Dejean - Commission d'Appel <ul style="list-style-type: none"> o George-Ray Jabalot o Marie-France Chaumeil o Jean-Noël Lethier o Andrew Botheroyd o Viviane Beltramelli 	<p align="center">Joël RENAULT</p>
<p>INVITATION AU COMITE DIRECTEUR Marie José Lallart sera invitée systématiquement au comité directeur jusqu'à l'AG prochaine au cours de laquelle elle présentera sa candidature.</p>	<p align="center">Marc TRUFFAUT Joël RENAULT</p>
<p>AIDE EXCEPTIONNELLE FINANCIERE</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aide exceptionnelle à la Martinique de 2 000€ pour son déplacement au France SAJ est actée. - CDSA 85 : une avance de 10 000€ est accordée par la FFSA avec un plan de remboursement. 	<p align="center">Jean-claude WACH</p>
<p>DIVERS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un envoi du SA magazine sera effectué aux établissements de Martinique à partir d'un listing qui sera donné. - Georges-Marie Nacoulivala est désigné comme interlocuteur du comité directeur auprès des DOM et TOM 	<p align="center">Joël RENAULT Geoffroy WAHLEN</p>



Joël RENAULT
 Secrétaire général



Marc TRUFFAUT
 Président